



L'ACTUALITÉ

LA REPRISE EST LÀ, MASSIVE MAIS FRAGILE MALGRÉ TOUT

Si la croissance et l'emploi se portent mieux que prévu, c'est toujours dans le cadre de l'état sanitaire que les entreprises doivent travailler et, qui plus est, avec des délais de livraison des matériaux longs et du personnel difficile à trouver !

Excellente nouvelle : Tous les voyants sont au vert ! On craignait une vague de défaillances d'entreprises et leurs cortèges de licenciement. Fort heureusement, il n'en n'est rien. Les défaillances d'entreprises sont moins nombreuses, deux fois moins qu'en 2019 (27 896 vs 54 233), notamment parce que le remboursement des PGE a été reporté d'un an. L'heure de vérité risque donc de sonner en mars 2022. Et cette stabilité des entreprises a permis à l'emploi de retrouver son niveau d'avant la crise. En apparence en tout cas car, en effet, il faut souligner que quasiment 2 millions de salariés sont aujourd'hui encore en activité partielle et n'ont pas perdu leur emploi pour cette raison. L'activité est répartie sur les chapeaux de roues et tourne désormais à 99 % de ses capacités, des secteurs entiers restant toujours impactés par la crise (loisirs notamment). Nul doute que les mesures de soutien aux entreprises ont joué à plein dans ces résultats. Le Plan de relance est engagé aux deux tiers et devrait être à nouveau conforté par un nouveau plan fin septembre début octobre, en particulier pour soutenir le développement des secteurs du numérique, les bio technologies et l'hydrogène. Investir dans l'avenir et maintenir les dépenses publiques utiles à la croissance seront

6 %

**C'est la prévision de
croissance 2021 faite par
l'Insee pour la France.**

les fondements de ce nouveau plan. Et à cet égard, la transition écologique reste une marche très haute à franchir. Pour substituer une énergie à une autre, que ce soit dans les logements ou dans les transports, des investissements importants devront être engagés et il y a lieu de les accélérer dès aujourd'hui. Bref, la stratégie du « quoi qu'il en coûte » a manifestement permis d'éviter le pire. Dans le bâtiment aussi. Les entreprises artisanales du bâtiment ont enregistré des résultats records au 2^e trimestre 2021 (avec une croissance de + 37 %), remontant la pente de l'effondrement qu'elles avaient enregistré à la même époque l'an dernier (il faut se souvenir de la chute inédite de - 24 %).

De fait, si l'on met l'année 2020 entre parenthèse compte tenu de son caractère exceptionnel, les entreprises retrouvent aujourd'hui le niveau d'activité qu'elles avaient en 2019, soit une croissance de + 0,5 %. Un incroyable tour de force ! Ainsi, l'activité est telle que les entreprises artisanales ont pu non seulement combler le trou béant du printemps 2020 mais engranger, en plus, une très forte croissance. Un dynamisme qui trouve sa source essentiellement auprès des particuliers qui ont multiplié les travaux de rénovation et d'amélioration de la performance énergétique (cf [notre communiqué de presse](#) et [la note de conjoncture](#))

Mais, évidemment, tout n'est pas rose en cette rentrée. Bien qu'impactant inégalement les différents corps d'état, les pénuries de matériaux demeurent et génèrent des retards de chantiers, des complications pour les entreprises et une flambée des prix. Dans l'artisanat du bâtiment, 76 % des entreprises le constatent. Les difficultés d'approvisionnement de certains matériaux provoquent des goulots d'étranglement dans la production chez les industriels qui ne parviennent pas à honorer leurs carnets de commandes en progression constante.

FORMATION

APPRENTISSAGE : UNE RENTRÉE SOUS DE BONNS AUSPICES !

Le baromètre établi par l'ISM et la Maaf confirme la place majeure de l'artisanat dans l'apprentissage, y compris pendant la difficile année 2019/2020 au cours de laquelle il a accueilli 4 000 apprentis de plus que l'année précédente pour atteindre 153 000 jeunes (sur un total de 525 000 apprentis tous secteurs confondus).

Ce baromètre montre également que le BTP est l'un des secteurs les plus formateurs et que les métiers du BTP figurent parmi ceux qui offrent la meilleure insertion professionnelle.

Les premiers chiffres du CCCA-BTP concernant les entrées en apprentissage en ce mois de septembre sont favorables et confirment l'excellente tendance observée l'an dernier. Bien sûr, la voie de formation que l'Artisanat a toujours privilégiée connaît un engouement réel depuis 2 ou 3 ans après une dizaine d'années moins euphoriques. La CAPEB y voit notamment le rôle joué par le CCCA-BTP ainsi que l'effet des aides de l'État.

Mais pour que cela dure, il faut s'en donner les moyens. À cet égard, il est clair que les aides

à l'embauche d'un apprenti ou d'un alternant ont été efficaces. Par deux fois nous avons obtenu qu'elles soient reconduites, une fois fin septembre puis la seconde fois fin décembre. Pour la CAPEB, il est indispensable que ces aides soient maintenues pour soutenir cette bonne dynamique car les besoins de compétences des entreprises sont de plus en plus importants et il serait dommageable de couper trop tôt le robinet qui nourrit ces jeunes pousses ! C'est, en substance, ce que le vice-président du CCCA-BTP Jean-Christophe Repon a expliqué à Mme Borne lorsqu'il a visité un CFA en sa compagnie la semaine dernière. Et, bonne nouvelle, le Premier ministre a annoncé ce lundi 6 septembre que ces aides seront



prolongées de 6 mois encore, soit jusqu'au 30 juin 2022, précisant que la fin de ce soutien sera progressive et individualisée.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

ARTISANAT

→ « LA VOIX DES ARTISANS » EST LA VÔTRE ! EXPRIMEZ-VOUS !

Les élections aux Chambres de Métiers auront lieu du 1^{er} au 14 octobre 2021 de manière dématérialisée.

Pour que les 1,7 million d'artisans puissent être toujours pris en considération, que leurs problématiques soient prises en charge et que des solutions adaptées leur soient proposées, l'U2P se mobilise pour obtenir la majorité dans le plus grand nombre de Chambres de Métiers lors des prochaines élections. Ce n'est qu'avec cette majorité, en effet, que l'U2P pourra défendre effectivement les intérêts des entreprises artisanales et promouvoir leur modèle social et économique.

La liste « La Voix des Artisans » présentée par l'U2P est constituée d'artisans issus de tous les métiers de l'Artisanat. Chacun, chacune d'entre eux et d'entre elles entend se mettre au service exclusif des artisans, à la différence des listes des organisations concurrentes qui défendent des entreprises de plus grande taille aux intérêts souvent contraires à ceux des entreprises artisanales (et en particulier la liste « Fier d'être artisan » qui est, en réalité, conduite par la FFB au nom du MEDEF et de la CPME).

L'U2P entend assurer un service de proximité à chaque artisan ainsi qu'aux créateurs et repreneurs d'entreprise artisanale. Elle souhaite aider les entreprises à recruter les compétences dont elles ont besoin, notamment par une gestion performante des CFA. L'U2P souhaite développer les activités artisanales dans le centre des villes et des villages, et se mobilise pour que rien ne fasse obstacle aux déplacements et à l'activité des entreprises artisanales (ZFE). Elle entend continuer son action pour simplifier les formalités administratives, diminuer la pression fiscale, améliorer la protection sociale et le pouvoir d'achat des artisans, et les accompagner dans les transitions numérique et

énergétique. Enfin, l'U2P entend lutter contre toutes les formes de concurrence déloyale, qu'il s'agisse de travail détaché, de commerce en ligne ou de ventes directes.

Profession de foi, affiche, dépliant, tous les éléments de communication de la campagne « La voix des artisans » sont [disponibles sur ARTUR](#) tout comme les éléments de la campagne de communication que la CAPEB met en œuvre cette semaine pour encourager tous ses adhérents à voter. [Tout savoir ici.](#)

Un seul mot d'ordre : vous, lecteur de La Lettre, votez tous pour les listes La Voix des Artisans. Et, c'est désormais chose facile au travers du vote par voie électronique. Mais surtout, convainquez le maximum de vos collègues d'en faire de même ! Si tous les adhérents de la CAPEB votent entre le 1^{er} et le 14 octobre, les élections seront gagnées par l'U2P.



**ARTISANS, C'EST LE MOMENT
DE DONNER DE LA VOIX !**

La grande plateforme participative est désormais ouverte :
**TÉMOIGNEZ, DÉBATEZ ET DÉFENDEZ VOS IDÉES SUR
[LA VOIX DES ARTISANS.FR](https://la-voix-des-artisans.fr)**

ÉCONOMIE

→ LA CAPEB A SIGNÉ CETTE SEMAINE UN PARTENARIAT AVEC HÉRIGE

Le groupe Herige est une entreprise familiale qui travaille dans l'univers du bâtiment dans 3 domaines d'activités : les négoce de matériaux par le biais de VM matériaux, l'industrie de béton par le biais d'Edycem et l'univers des menuiseries industrielles par le biais d'Atlantem.

Les professions concernées par ce partenariat sont essentiellement les Maçons Carreleurs, les professionnels du Plâtre et de l'Isolation, ceux de la Charpente, de la Menuiserie et de l'Agencement et enfin les Serruriers Métalliers. L'objectif est d'élaborer des offres commerciales avec la CAPEB, de donner aux entreprises

les moyens de mieux connaître les produits proposés par le groupe pour mieux en présenter les avantages à leurs clients. Dans le cadre de ce partenariat, des offres ponctuelles privilégiées pourront être proposées aux adhérents et des animations diverses seront organisées au sein du Réseau dans les

CAPEB départementales qui le souhaiteront. Comme l'ensemble des partenaires de Béranger Développement et de la CAPEB, Herige prévoit de promouvoir la qualification ECO Artisan RGE et à renvoyer toutes les entreprises artisanales du bâtiment qu'elle intéresse vers les CAPEB départementales.

→ PÉNURIE DE COMPÉTENCES : "AUGMENTEZ LES SALAIRES !"

C'est sans détour ce que le Ministre de l'Économie a demandé aux secteurs d'activité qui connaissent des tensions en termes d'emploi.

Pour attirer de nouvelles recrues, Bruno Le Maire préconise que les employeurs augmentent les salaires. Certes. Mais encore faut-il pouvoir le faire car si les entreprises sont aujourd'hui débordées de travail, beaucoup d'entre elles ne font que rattraper les pertes de chiffres d'affaires que la crise sanitaire leur a occasionnées. Beaucoup sont prêtes à donner un coup de pouce à leurs salariés mais le poids des charges y étant associées refroidissent les plus ardents !

La priorité est aujourd'hui à la relance de l'activité. Et même avec des salaires revalorisés, le problème n'est-il pas ailleurs ? Le BTP est, à cet égard, à bonne enseigne car les salaires minimaux y sont globalement plus généreux que dans d'autres secteurs. Cela n'empêche pas les entreprises de ne pas trouver chaussures à leurs pieds. La méconnaissance des métiers, l'image parfois très éloignée de la réalité de certains d'entre eux, le déficit de promotion des

établissements qui pourraient mieux informer les jeunes et leurs parents sont autant de freins au développement des vocations. Il est donc essentiel pour la CAPEB de renforcer l'attractivité des métiers et nous ferons part très prochainement de nos propositions dans ce domaine. Il y a certainement un effort public à faire pour y remédier. Le succès croissant de l'apprentissage montre qu'il est possible de balayer les a priori.

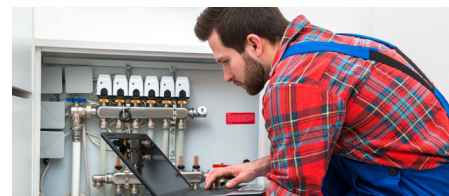
MÉTIERS

→ L'UNA COUVERTURE PLOMBERIE CHAUFFAGE OUVRE LES DOSSIERS DE LA RENTRÉE

Jean-Claude Rancurel a réuni ses conseillers professionnels ce mercredi 8 septembre pour dresser un état des lieux des dossiers en cours en cette rentrée.

Il a été question de désigner un représentant de l'UNA dans le GT photovoltaïque et le GT Patrimoine, de réfléchir aux campagnes de communication du type « Fiers d'être maçons » et aux projets de webinaires pour le second semestre. En l'occurrence, l'UNA prévoit d'en proposer un le 30 septembre sur l'avenir du fioul domestique et sur Faciliprime, un autre le **24 septembre** sur l'entretien des chaudières et des systèmes thermodynamiques et d'autres encore sur la PAC hybride gaz naturel ou GPL et Facilipass, ainsi que sur les référentiels d'audits RGE pour les chauffagistes. S'agissant de couverture, la réunion a permis d'évoquer les dernières

actualités en matière de formation et de faire un point sur le renforcement de l'équipe de l'UNA. Le Président de l'UNA est également revenu sur sa rencontre, la veille, avec son homologue de l'union des plombiers chauffagistes de la FFB ainsi que sur les différents dossiers intéressants la profession : la reconduction du titre de ramoneur du COSTIC, le projet de plaquette d'information des artisans chauffagistes sur le décret fioul, les références pour Ventilation+ et les changements de statuts au sein de Quali'EnR, l'évolution des statuts de habitA+, la rencontre avec Qualigaz le 3 septembre, et enfin, la réunion du 1^{er} septembre sur la grille



d'audit RGE « chaudières ». Pour finir, un tour d'horizon a été fait des partenariats et offres commerciales en cours et à venir. Notons que le Président et ses conseillers professionnels ont accueilli le Président et le Secrétaire de l'AFPAC au cours de cette réunion pour un échange sur les travaux de l'association. Enfin, ils ont procédé à une analyse critique des JPC de Lyon et formulé des propositions pour les JPC 2022.

COMMUNICATION

→ PROMOTION DES MÉTIERS : FICHES ET GUIDE SONT EN LIGNE !

C'est la rentrée et c'est encore le moment de faire connaître les métiers de l'artisanat du bâtiment aux plus jeunes.

Outre les affiches « l'artisanat du bâtiment, tout un monde à découvrir » que nous avons produites l'an dernier et dont les fichiers d'exécution restent à disposition du Réseau sur ARTUR, nous avons entièrement actualisé le guide métiers qui est mis en ligne sur artisans-du-batiment.com dans son entièreté mais également – et c'est nouveau – sous la forme de fiches utilisables séparément. Des exemplaires du guide métiers sont routés

gratuitement dans les CAPEB départementale et régionales qui pourront ainsi conduire les actions de promotion qu'elles souhaitent.

La version numérique et imprimable du guide est également sur ARTUR (page « Promotion des métiers ») afin que celles qui le désirent puissent en réimprimer autant que nécessaire. Enfin, comme nous l'avons annoncé, nous compléterons prochainement cette boîte à outils par 4 vidéos mettant en scène plusieurs



métiers autour de thématiques choisies et qui illustrent le rôle et les valeurs de l'artisanat du bâtiment. À suivre donc !





LES RENDEZ-VOUS DE LA SEMAINE



■ CONFÉRENCE DE PRESSE

Jean-Christophe Repon a tenu une conférence de presse ce mardi 7 septembre pour présenter les derniers résultats de l'enquête trimestrielle de conjoncture CAPEB/XERFI. Il a expliqué les raisons du contexte tout à fait atypique qui fait apparaître des résultats extraordinaires alors qu'en réalité, ils sont faussés par une année 2020 hors norme. Pour autant, comparée à 2019, année « normale », l'activité est positive, prouvant une fois encore la capacité de l'artisanat du bâtiment à s'adapter et à mobiliser toutes ses ressources pour rebondir. Les entreprises ont même recruté. Tous les résultats sont disponibles dans la note de conjoncture dédiée et qui s'accompagne exceptionnellement d'un supplément sur la pénurie de matériaux.

🔍 En savoir plus sur **ARTUR**

Au-delà de la conférence de presse, le Président Repon a donné plusieurs interviews et notamment à France Info, à BFM Business, à l'AFP et à France Inter. Il a également enregistré **une vidéo** ce mardi sur le même sujet qui est diffusée sur nos sites et réseaux sociaux. Les CAPEB pourront ainsi la relayer sur leurs propres sites et réseaux sociaux.

Enfin, le Président de la CAPEB a été invité jeudi soir à remettre le prix du chantier de moins de 150 m² dans le cadre des Trophées Batiactu. C'est la création d'un espace de bureaux modulaires dans un bâtiment existant à Savigny en Véron (37) qui a été saluée et qui montre que des entreprises de charpente menuiserie agencement sont tout à fait capables de répondre aux enjeux de la préfabrication industrialisée.

■ CESE

Le groupe de l'Artisanat et des Professions libérales que préside Jean-Christophe Repon s'est réuni lundi. Il participait par ailleurs à la commission Travail et Emploi qui se réunissait mercredi matin pour élaborer la contribution du CESE au bilan annuel des conditions de travail pour 2020.

■ PARTENARIAT

Le Président Repon a signé ce mardi un accord de partenariat avec le groupe Herige plus connu sous les noms de VM matériaux, Edycem (béton) et Atlantem (menuiseries industrielles). [Voir notre rubrique Économie.](#)



■ CSCEE

Le bureau du Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Energétique s'est réuni mardi et a, notamment, acté l'intégration de nouveaux membres. Il a également préparé la réunion plénière qui se tiendra la semaine prochaine.

■ BUREAU CONFÉDÉRAL

Les membres du Bureau confédéral se sont retrouvés jeudi pour une réunion de rentrée après un comité Asap organisé la veille pour réfléchir aux priorités à donner dans l'action syndicale de la CAPEB dans les prochaines semaines. Le Bureau est, quant à lui, revenu sur les dernières actualités sociales, sur l'évolution de la situation concernant l'OPCO Constructys mais également sur celle de 360travaux. Un point a également été fait sur les groupes de travail confédéraux (Structuration du Réseau et consolidation des CAPEB régionales) ainsi que sur les élections aux Chambres de Métiers.

■ PARITARISME

Après avoir rencontré, la semaine dernière, la représentante de la CFDT sur le champ interprofessionnel, Jean-Christophe Repon devait rencontrer le négociateur de la CFE CGC ce vendredi, au nom de l'U2P et dans le but de lui faire mieux connaître les positions de l'U2P qui ne sont pas toujours copies conformes à celles du Medef. Par ailleurs, une nouvelle séance de négociation paritaire était programmée ce vendredi 10 septembre concernant la modernisation du paritarisme qui donne lieu à un examen détaillé de chaque organisme partenaire au regard de sa gouvernance, de l'efficacité du service proposé, de la compétence des mandataires, du financement et du suivi.

L'ACTUALITÉ (Suite de la p. 1)

L'impact est évident pour les entreprises artisanales du bâtiment qui sont 57 % à subir des ruptures d'approvisionnement (cf. [notre enquête spéciale Matériaux](#)).

S'ajoutent à cela les difficultés de recrutement qui s'accroissent de mois en mois malgré les records que connaît l'apprentissage.

Le nombre d'emplois non pourvus ne cesse d'augmenter dans de nombreux secteurs. Au total, il atteint 264 475 au 2^e trimestre 2021 (192 040 deux ans plus tôt). Les entreprises ont besoin de main-d'œuvre qualifiée qui se fait rare. Une situation qui pose clairement la question de l'orientation des demandeurs d'emploi vers

les secteurs qui embauchent mais aussi de l'adéquation entre les formations dispensées et la réalité des besoins des entreprises. C'est le cas dans le bâtiment et c'est la raison pour laquelle la CAPEB a signé une convention avec Pôle Emploi pour faire en sorte que l'offre puisse rencontrer la demande.



CONFÉDÉRATION DE L'ARTISANAT ET DES PETITES ENTREPRISES DU BÂTIMENT
2, rue Béranger - 75140 Paris Cedex 03 - Tél. : 01 53 60 50 00
e-mail : capeb@capeb.fr

Pour tout complément d'information,
rendez-vous dans votre espace adhérent sur
www.capeb.fr
qui vous permettra d'accéder à

